

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 août 2017

CONFIANCE DANS LA VIE POLITIQUE (LOI ORGANIQUE)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 19

présenté par
Mme Braun-Pivet

ARTICLE 18

Alinéas 20 et 40, premières phrases

Remplacer les mots :

du pouvoir d'injonction prévu à l'article 10 de la même loi

par les mots :

d'un pouvoir d'injonction

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence par rapport aux articles 4 et 5 du projet de loi ordinaire.